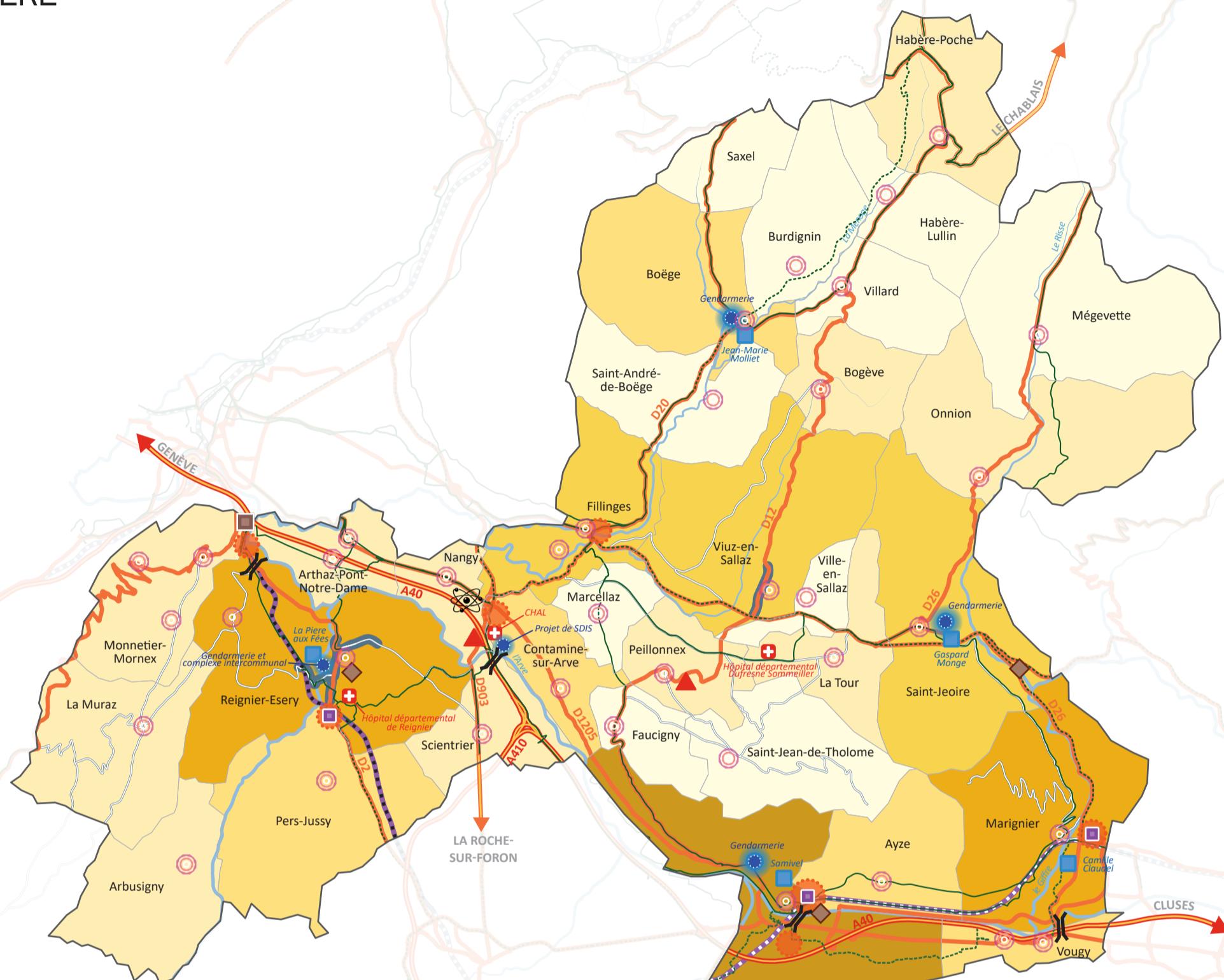


AXE II

RÉORIENTER L'OFFRE D'ACCUEIL DU FAUCIGNY DANS UN CONTEXTE DE TRANSITIONS CLIMATIQUE, ÉNERGÉTIQUE ET FONCIÈRE

Envoyé en préfecture le 13/02/2026
Reçu en préfecture le 13/02/2026
Publié le
ID : 074-200031276-20260127-20260127_02-DE

Schema de Cohérence Territoriale



S'appuyer sur l'armature territoriale et les centralités urbaines et villageoises

- Pôle urbain
- Pôle urbain secondaire
- Pôle urbain structurant
- Pôle urbain de proximité
- Commune rurale
- Petite commune rurale
- Centralité principale à prioriser pour le développement urbain

Renforcer l'offre de services et d'équipements

- ✚ Centre hospitalier ou hôpital local à accompagner dans son développement
- ◆ Friche à réhabiliter
- Équipement ou service de rayonnement intercommunal
- Collège
- Projet du futur collisionneur du CERN

Fond de plan

- Départementale
- Limite communale

5 km

Développer la connexion aux territoires voisins

- Axe autoroutier à conforter
- Axe ferroviaire à conforter
- Projet de doublement de la voie ferroviaire La Roche-sur-Foron - Reignier-Annemasse
- Gare à conforter
- Projet de halte ferroviaire
- Pôle d'échange multimodal à créer ou à conforter

Répondre aux besoins de mobilité du territoire

- Axe routier structurant à conforter et à sécuriser
- Portion routière à sécuriser et à apaiser
- Liaison cyclable existante
- Liaison cyclable en projet
- Projet de passerelle modes actifs
- ▲ Projet de réaménagement routier

